



Saint-Sébastien
sur-Loire

FAIRE VIVRE L'INCLUSION

Retour d'expérience
de la Ville
de Saint-Sébastien-sur-Loire



Constat



- Des familles ayant un enfant porteur d'un handicap en difficulté par **l'insuffisance des moyens** d'accompagnement de leur enfant durant les temps scolaires et la **non prise en compte des spécificités** de ces enfants en dehors des temps scolaires
- Des lois ambitieuses sur l'obligation d'inclusion et **des moyens limités** et mises en place **sans accompagnement des collectivités territoriales**



Objectif

- Répondre à ces **attentes légitimes** de ces familles et aller au-delà des contraintes légales
- Faire que ces enfants extraordinaires **vivent comme tous les enfants** leur scolarité et leurs loisirs
- faire **évoluer les regards et à encourager une mixité** entre les jeunes handicapés et les jeunes valides
- **associer les acteurs du territoire** qu'ils soient associatifs (TCAP ; Constellation ; Handisup), institutionnels (CAF, PMI, rectorat...) ou municipaux (agents de la Ville, élus, familles) pour la réussite du projet, condition essentielle à l'épanouissement sur tous les temps de l'enfant.

La cellule inclusion



Principe:

assurer un accueil personnalisé des enfants extraordinaires de 3 à 14 ans (enfants ayant un trouble ou un handicap) fréquentant les structures municipales. Leur mission se fait sur l'**intégralité des temps périscolaires** et extrascolaires (restauration, accueil du matin, du soir, accueil du mercredi, centres de loisirs).

Fonctionnement

2 animateurs spécialisés (possédant formation d'éducateur spécialisé) dans l'accueil d'enfants extraordinaires suivent une vingtaine d'enfants identifiés. Chacun des 5 groupes scolaires possède un référent (animateur) pour s'assurer de la bonne inclusion de ces enfants au quotidien en plus des 2 animateurs spécialisés.



La cellule inclusion

Mais aussi

Au-delà de ces accompagnements individuels, les équipes pédagogiques ont imaginé plusieurs actions:

- **malles pédagogiques** avec du matériel éducatif,
- une **bibliothèque ressource** dans chaque école,
- expérimentation d'une **salle de décharge émotionnelle**,
- organisation de **formations** à destination des équipes d'animation.

Les étapes du suivi d'un enfant



1 | Identification des enfants ayant des besoins particuliers.

Les agents de la cellule Inclusion prennent contact et planifient un rendez-vous avec la famille.

2 | **Évaluation des besoins de l'enfant, des attentes de la famille et des moyens d'accompagnement.** Des temps d'échange avec les équipes encadrantes sont organisés. Les agents de la cellule Inclusion participent aux équipes éducatives dans les écoles.

3 | Phase d'accompagnement des enfants.

Chaque situation est évaluée pour créer des outils spécifiques (cahiers de suivi, supports adaptés, contrats...)



Saint-Sébastien
sur-Loire

Chiffres clés

CHIFFRES CLÉS

28 000 habitants à Saint-Sébastien-sur-Loire

1930 enfants scolarisés dans 5 groupes scolaires pour 20 enfants suivis

2 Emplois Temps Plein d'Éducateurs spécialisés, soit 62 739 €

3 500 € annuels de matériels pédagogiques

0,16 % du budget municipal consacré au dispositif

BILAN



Le dispositif est désormais connu et reconnu des familles. La qualité de la prise en charge a amené une augmentation des sollicitations des familles.

45 enfants ont été suivis par la cellule Inclusion depuis 2017.

27 enfants sont accompagnés cette année dans leur scolarité et leurs loisirs.

La mise en place de la cellule inclusion **ne se limite pas aux situations des enfants porteurs de handicap mais à toutes les situations de troubles.**

Cet engagement volontaire autour de l'inclusion **favorise également l'acculturation de tous les acteurs de la vie municipale et des enfants :** agents, enseignants, milieu associatif ...mais aussi tous les autres enfants.



ET DEMAIN

De manière très concrète, des actions efficaces seront prolongées :

- **Généralisation de la salle de décharge émotionnelle** à tous les groupes scolaires
- **Partage de notre expérience** avec d'autres collectivités
- **Création d'une structure d'accueil et de loisirs spécialisée pour les enfants porteurs de handicap**
- Mise en œuvre de **projets transversaux avec d'autres services de la Ville** (Petite Enfance, Sport...) pour penser l'accessibilité de manière encore plus large.